

GARDÈRES

INFOS

JANVIER 2023



Meilleurs voeux 2023

La Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter

à la cérémonie des vœux

qui aura lieu le vendredi 20 janvier

à 19h au foyer

Cette cérémonie sera suivie d'un apéritif

Nous comptons sur votre présence



LE MOT DE LA MAIRE

Cette année fut une année de découverte, enrichissante, prenante, stressante parfois mais toujours passionnante.

Une année de découverte donc qui nous a permis de faire un bilan et de réfléchir à de futurs projets tout en restant attentifs aux finances de la commune.

Nous cherchons des solutions pour la rénovation du foyer en vue d'une utilisation toute l'année.

Nous voudrions aussi déplacer la bibliothèque à l'école dans l'ancienne garderie. Cela permettrait également aux enfants du centre de loisirs et aux élèves de Gardères d'avoir un lieu calme dédié à la lecture. Avec peut-être des bonnes volontés qui viendraient lire des histoires aux enfants.

Nous désirons mettre en place davantage de journées citoyennes. Au-delà du travail réalisé (plantation de haies, rangement du foyer, nettoyage de l'église), elles permettent de se retrouver et de faire participer toutes les bonnes volontés.

Naturellement, nous continuons les travaux d'entretien et de maintenance nécessaires au bon fonctionnement de la commune.

Nous avons pu renouer avec le plaisir de se retrouver régulièrement autour d'animations. Les associations se sont mobilisées pour recréer un lien social et convivial et nous les en remercions vivement.

Nous serons heureux de vous accueillir le 20 janvier pour la cérémonie des vœux. Un temps d'échange et de convivialité, nous vous espérons nombreux.

J'en profite pour mettre aussi à l'honneur le monde agricole qui maintient le lien avec nos racines et conserve une place importante dans notre ruralité.

Je tiens à remercier les conseillers municipaux qui par leur présence et leur travail, œuvrent au sein de la commune sans oublier leur conjoint et famille. Je remercie également Thérèse à la mairie et Laëtitia à la poste.

Je souhaite la bienvenue aux 6 bébés de l'année 2022 et j'ai une pensée chaleureuse pour tous ceux qui ont perdu un conjoint, un parent, un ami.

Je vous souhaite une belle et douce année. Que cette année soit remplie de beaucoup d'amour, d'une excellente santé, de petits et grands bonheurs, de réussite dans tous les domaines, d'une multitude de rêves à réaliser, que ce soit une année pleine de promesses.

Christine CONTE



ETAT CIVIL 2022



Mariage

Élodie MAGALHAÈS et Julien HOURCADE-PAGÈS
le 13 août

Naissances

Louise CATALAN le 3 mai
Louis AZNARÈS le 6 juillet
Étienne MENDÈS le 10 août
Valentin BERLON le 18 août
Alban CARDET le 14 septembre
Jules TINTET-SALETTIS le 24 novembre

Décès



Lucie TISNÉ-BAYLE le 19 janvier
Odile MARCARIE le 1er mars
Christophe DOMINGOS le 29 septembre
Marguerite HERROU le 9 octobre
Lionel GALLOIS le 15 novembre

De nouvelles familles sont arrivées
dans notre village
et d'autres se sont installées dans
leur nouvelle habitation :

- Valérie GILLE et Didier SCHIMT, 3 Impasse du chêne
- Manon MARIE et Antony BICHET, 7 Cami de Las Bordes
- Amelle CHERKAOUI, 6 bis Cami de Cambles
- Chloé FERNET et Loïc DUHARD, 408 Chemin de Lassayette
- Caroline, Fabrice, Adriàn et Éléna JARÉNO, 34 bis Route de Tarbes
- Manon CONNAN et Florian AGUERGARY, 32 bis Route de Tarbes
- Léa BOSCARIOL et Hugues COUSTHAM, 3 Cami de Petitot
- Christine GUICHOT, Léo et Jade VANEL, 600 chemin de Lassayette
- Valérie DUBOUÉ, 8 Place du Château
- Alice PONTAUT et Jérémy BONNET, 1 Chemin de la Métairie



Vous habitez à Gardères et
nous n'avons pas encore fait
connaissance ?
Venez vite vous présenter
à la mairie !

La Fibre arrive à Gardères

Une partie du village est maintenant reliée à la fibre.

Il y a quelques semaines, l'opérateur Orange était présent devant le foyer de Gardères pour proposer aux maisons éligibles, des abonnements pour la Fibre. Bien que ce soit Orange qui procède à l'installation de la fibre, il n'a pas le monopole du marché. Vous pouvez aussi faire appel à d'autres opérateurs.

Le reste du village devrait normalement être pourvu avant la fin de l'année 2023.

Vous pouvez suivre l'évolution des connexions sur le site internet suivant : <https://www.ariase.com/couverture>

Qu'est-ce que la Fibre ?

La fibre optique se sert de fibres de verre, excellentes conductrices de lumière. Cela lui permet d'acheminer des données numériques sur de longues distances et à très grande vitesse contrairement à l'ADSL qui utilise des paires de fils de cuivre avec un rendement bien moins important en matière de débit.

Actuellement, il n'y a aucune obligation de passer à la FIBRE. Vous pouvez très bien rester à l'ADSL pour quelques années encore... Mais il est bon de savoir que le retrait progressif des lignes de cuivre sur tout le territoire a débuté en 2022 et se poursuivra jusqu'en 2030, ce qui aura pour conséquence l'arrêt total du fonctionnement de l'ADSL, du SDSL et du RTC (Réseau Téléphonique Commuté) par les opérateurs.

Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde est un document obligatoire dans chaque commune et doit être mis à jour tous les 5 ans.

Il consiste à mettre en place un plan de sécurité, d'assistance et de soutien pour tous les habitants en cas de catastrophe naturelle (tremblement de terre, incendie, tempête...) ou industrielle (camion de produits dangereux qui se renverse sur la chaussée...).

Nous avons défini et attribué un rôle à chaque membre du conseil municipal. Le village a été divisé en cinq zones géographiques dans lesquelles il faudra désigner un ou plusieurs responsables en charge d'alerter les habitants de leur zone et de leur donner les instructions nécessaires en cas de mise en service du PCS.

Nous continuons à travailler sur ce plan. Si vous êtes intéressés par cette mission, n'hésitez pas à venir nous voir.


Dans le cadre de cette mise à jour et afin que personne ne soit oublié, il nous est nécessaire de réaliser un recensement des habitants de la commune. Nous n'avons pas accès au recensement national qui reste totalement anonyme.


Soyez assurés que ces informations seront conservées uniquement en mairie et nous vous garantissons la confidentialité.

Vous trouverez joint au bulletin, un coupon à remplir et nous vous remercions de bien vouloir nous le retourner avant le **20 février** :

- A la mairie aux heures d'ouverture
- Dans la boîte aux lettres de la mairie
- Par mail à : garderes.contact@gmail.com
- A la cérémonie des vœux le 20 janvier

Circulation dans Gardères

Un radar pédagogique solaire a été installé sur l'axe Tarbes/Gardères et celui sur l'axe Séron/Gardères a été pourvu de panneaux solaires. Ils rappellent la limitation de vitesse à 50 km/h dans le village. Au-delà des panneaux  la vitesse est limitée à 80 km/h.

Des câbles de contrôle de vitesse ont été installés pendant 3 semaines sur la route de Tarbes. Il en ressort quelques vitesses excessives (jusqu'à 130 km/h !!!) et énormément de passages (1230 véhicules en moyenne par jour !!!). 

Soyons vigilants sur toutes les routes du village pour la sécurité de tous !

Collecte des déchets et déchetterie

Afin d'optimiser les collectes pour limiter le coût de traitement des déchets pour les administrés, le SYMAT a décidé que les ordures ménagères seront collectées une fois tous les 15 jours :

 Ordures ménagères samedi des semaines paires

 Tri sélectif samedi des semaines impaires

Vous trouverez ci-joint le calendrier des collectes.

Pour les personnes qui le souhaitent, le SYMAT propose d'augmenter le volume de leur bac.

En raison des travaux d'agrandissement, la déchetterie d'Espoey sera fermée jusqu'au 10 mars inclus.

Vous pouvez vous rendre aux déchetteries de :

Pontacq

Mardi - Mercredi - Vendredi : 14h-18h

Samedi : 10h-12h et 14h-18h

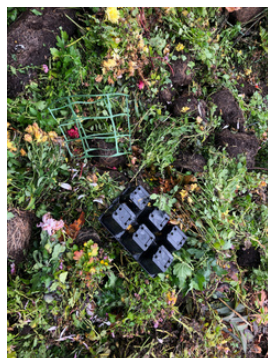
Morlaàs

du lundi au vendredi

10h-12h

14h-18h

Cimetière



Lors des vidanges des bacs du cimetière, il est constaté que des emballages plastiques sont mélangés aux fleurs naturelles.

Nous vous rappelons les consignes de tri :

- le plastique dans le bac vert
- les fleurs naturelles et le terreau dans le grand bac gris

Merci de prendre le temps de faire le tri correctement !



Éclairage Public

Suite aux récentes augmentations des tarifs de l'électricité, la mairie a pris un arrêté visant à réduire les horaires de l'éclairage public : **extinction de 22h à 6h30 et sur les 2 ronds-points de minuit à 6h.**

Nous sommes dans l'attente de l'installation des nouveaux programmeurs.



Sur le site [écowatt](#), vous pouvez trouver des informations sur la consommation d'énergie en temps réel, ainsi que des solutions pour faire des économies d'énergie.

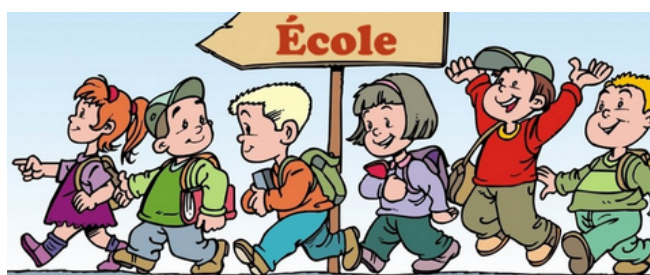
Une brique Ecowatt est aussi sur l'appli CityAll

Location du foyer

Vous avez la possibilité de réserver le foyer communal ou louer les tables et les chaises pour une utilisation personnelle ; les réservations se font en mairie.

Nous vous demandons de respecter le matériel ainsi que l'horaire prévu pour le retirer.

Pendant la période d'hiver, il sera demandé un supplément de 20 € pour le chauffage.



Pour l'année scolaire 2022-2023, le RPI des enclaves compte **106 élèves répartis comme suit :**

SÉRON

- 6 Toute petite section maternelle (rentrés en janvier)
- 4 Petite section maternelle
- 9 Moyenne section maternelle
- 17 Grande section maternelle
- 10 CP
-

Enseignantes :

Jordane GONCALVÈS – Nathalie DIVETAÏN -Véronique GOUA DE BAIX

GARDÈRES

4 CP
8 CE1
4 CE2

Enseignante :

Carine SORIN

LUQUET

12 CE2
14 CM1
18 CM2

Enseignants :

Martine DUZER -
Nicolas LATAPIE



Pour des démarches administratives en ligne,
ayez le réflexe
www.service-public.fr
Vous y trouverez procédures, pièces nécessaires,
formulaires et liens utiles...

N'hésitez pas à aller naviguer sur le site de la commune : www.garderes.fr.
Vous y trouverez de nombreuses informations pratiques, photos, actualités...



Téléchargez
l'application CityAll
pour rester connecté à
votre village !



MAIRIE

Mercredi : 14h-18h

Samedi : 9h-11h

05 62 32 50 09

mairie.garderes@wanadoo.fr

www.garderes.fr

POSTE

Laëtitia

vous accueille à
l'agence postale
Du Mardi au Samedi
de 9h à 11h
05 62 32 50 66

BIBLIOTHEQUE

Elisabeth

vous accueille
tous les samedis
de 11h15 à 12h

Le comité des fêtes a renouvelé son bureau :

- Présidents : Anaïs TRABESSE – Yan MARCARIE
- Trésoriers : Louise LANNES – Axel ROUMAT
- Secrétaires : Cécile BÉNI – Florian PINOUT

Vous pouvez les joindre au 06.70.46.80.32 ou 06.46.66.90.29 ou
comitedesfetes.garderes@gmail.com

Nul doute que cette année encore ils sauront nous préparer des événements festifs !

Offre d'achat groupé

Nous faisons un sondage pour connaître vos besoins en granulés de bois pour poêles. Le but de cette opération est d'évaluer le volume qui pourrait être commandé en achat groupé. Nos voisins des enclaves, Luquet et Séron, sont aussi associés à cette démarche.

Pour garantir un prix le plus bas possible, quelques règles sont à respecter :

- Une seule date de livraison par commande
- Un seul point de livraison
- Les personnes devront récupérer les sacs par leur propre moyen

Autre condition : la Mairie n'effectuera pas de transaction financière, la facture sera réglée directement par le bénéficiaire de la commande auprès du prestataire retenu.

Seriez-vous intéressés par une livraison pour :

- L'hiver 2022/2023
- L'hiver 2023/2024
- Les deux

Volume souhaité :

- Nombre de sacs de 15 kg :

Ou

- Nombre de palettes (66 sacs de 15 kg) :

Merci de nous retourner votre réponse avant le 27 janvier en précisant vos nom, adresse et numéro de téléphone.

Par mail à garderes.contact@gmail.com ou directement à la mairie (dans la boîte aux lettres ou aux heures d'ouverture).

Animations

Le 2ème semestre 2022 a été riche d'animations organisées par les différentes associations du village. En voilà un petit résumé !

Vous pouvez retrouver des photos sur www.garderes.fr - Découvrir Gardères - Gardères en images

FÊTE DE GARDÈRES

Le comité des fêtes a proposé une nouvelle formule sur 3 jours les 19-20-21 août.

Le vendredi soir, plusieurs groupes locaux ont enchanté un public nombreux lors d'un concert de chants traditionnels à l'église.

S'en est suivi l'incontournable repas animé par la banda Los Ricardos où pas moins de 350 personnes ont répondu présent ! Le feu d'artifice a clôturé le repas puis place au bal où se sont amusés jeunes et moins jeunes.

Le samedi matin, la marche de 8 km a ravi les plus sportifs et l'après-midi, 28 équipes en triplettes ont disputé le tournoi de pétanque.

Le bal animé par le podium TNT a mené les plus festayres jusqu'au bout de la nuit.

A l'issue de la messe dominicale, une assemblée nombreuse était présente pour le dépôt de gerbe au monument aux morts puis tout le monde s'est retrouvé sous les platanes pour l'apéritif offert par le conseil municipal.

Les jeunes du comité des fêtes sont ensuite partis dans les maisons pour les traditionnelles sérénades.



Bravo et merci les jeunes pour ce programme inédit qui a ravi les villageois !

Soirée Théâtre



Le samedi 1er octobre, l'AFDI 65 (Agriculteurs Français et Développement International) a organisé une soirée théâtre au profit des agricultrices du Bénin.

Ce groupe de bénévoles, agriculteurs, techniciens ou acteurs du monde rural est engagé dans des actions de solidarité pour le développement des agricultrices béninoises. Quelques réalisations et projets ont été présentés au public.

La compagnie Phoenix Potins a ensuite animé la soirée puis un buffet de produits locaux a été servi.

Inauguration

La place Ordre National du Mérite a été inaugurée samedi 22 octobre sous un soleil radieux.

Point de rendez-vous de l'apprentissage à Gardères avec l'école, l'école de musique, le centre de loisirs et la garderie, cette dénomination permet de mieux faire connaître au plus grand nombre, cet ordre qui récompense le civisme, l'éducation citoyenne, l'entraide et la solidarité.

Après le dévoilement de la plaque, l'école de musique sous la direction de Natacha a chanté et interprété une Marseillaise remarquable et remarquée.

Un vin d'honneur offert par le conseil municipal a suivi la cérémonie.



Journées citoyennes

2 matinées de nettoyage ont été organisées en juillet et octobre pour épousseter, astiquer, laver, balayer, ranger, faire le tri...

Merci aux participants pour le temps consacré ! Ces actions solidaires se clôturent toujours par un moment convivial.

Alors on vous attend nombreux aux prochaines journées citoyennes !





Les Gardérois étaient présents pour commémorer l'armistice de la 1ère guerre mondiale avec les membres de l'association des Combattants de Gardères présidée par Thierry CAPELL.

L'association et la municipalité sont reconnaissantes de la participation à cette journée mémoire.



Merci à Natacha et Valérie pour la Marseillaise et mention spéciale aux jeunes enfants qui par leurs bouquets de fleurs, rendent hommage aux soldats de Gardères morts pour la France.

La cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur offert par le conseil municipal.



Marchés d'automne et de Noël



La dynamique association des Créateurs des Enclaves sous la présidence de Sandra QUÉQUIN a organisé un marché d'automne le 17 septembre à Gardères puis un marché de Noël le 11 décembre à Séron.

Ces 2 nouvelles éditions ont rassemblé divers exposants, producteurs et artisans locaux pour le plus grand plaisir des visiteurs.

D'autres rendez-vous en perspective en 2023...

La nouvelle édition du Téléthon des enclaves a une fois de plus placé nos 3 villages en tête des Hautes-Pyrénées avec la magnifique collecte de

17 024.84 €

Tout simplement incroyable !

La page de collecte est active jusqu'au 20 février si vous souhaitez continuer à faire des dons :

<https://mapage.telethon.fr/organisateur/Telethon-des-Enclaves>

Les organisateurs remercient tous les bénévoles et les généreux donateurs. N'hésitez pas à rejoindre cette équipe dynamique pour l'organisation de la prochaine édition qui aura lieu les 8 et 9 décembre 2023 !





Une trentaine d'enfants de 3 à 10 ans a répondu présent à l'invitation de la municipalité au goûter de Noël dimanche 11 décembre au foyer.

Château gonflable, légos géants et jeux en bois les attendaient pour une après-midi d'amusement ; ils ont pu également écouter quelques contes pyrénéens en français et occitan.

Le Père Noël s'est prêté aux séances photos puis a distribué un sachet de bonbons à tous après le goûter.

Illuminations

Un public très nombreux a pu de nouveau profiter de la magie de Noël au château.

Les illuminations dans les jardins et les magnifiques décorations intérieures ont ébloui les yeux des petits et grands.

Vin et chocolat chauds sans oublier de délicieuses gaufres faites maison ont régalé les papilles des visiteurs enchantés.

Merci à David LIAGRE et l'association Gardères 1723 pour cette belle féerie !



- **20 janvier** : Cérémonie des vœux de la mairie
- **28 janvier** : Goûter des aînés
- **Fin février** : Assemblée Générale des Pêcheurs du Gabas
- **Fin février – Début mars** : Carnaval des enfants
- **En mars** : Assemblée Générale de Loisirs Pétanque de Gardères
- **9 avril** : Bal de Pâques organisé par le Comité des fêtes
- **En mai** : Repas organisé par les Chasseurs de Gardères
- **3 et 4 juin** : « Rendez-vous aux jardins » au château
- **En juin ou juillet** : Bifteckade organisée par le Comité des fêtes
- **Week-end du 19 août** : Fête du village
- **16 et 17 septembre** : Journées du patrimoine au château

Des précisions vous seront apportées ultérieurement.

Merci d'avoir pris le temps de nous lire
A bientôt !

